

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2013)
<b>Heft:</b>	6
<b>Vorwort:</b>	Editorial : quels enseignements tirer du vote sur l'abrogation de l'obligation générale de servir?
<b>Autor:</b>	Juillandå, Dominique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Prise de l'étendard du bataillon de chars 17 à Bure le 15.08.2011.

*Editorial:*

## Quels enseignements tirer du vote sur l'abrogation de l'obligation générale de servir?

**Div Dominique Juillandå**

Président de l'Association pour la Revue militaire suisse (ARMS)

**L**e peuple suisse a donc massivement rejeté l'initiative du Groupe pour une Suisse sans Armée par 73,2 % de non contre 26,8 % de oui. De fait, il serait plus juste d'écrire « rejeté par trois quarts des votants. » En effet, plus de la moitié des citoyennes et citoyens ayant le droit de vote n'en ont pas fait usage. Qui sont ces abstentionnistes ? Les jeunes, pourtant plus directement concernés ? Les femmes, pas touchées par l'obligation générale de servir ? Seraien-t-ce les aînés, plus enclins à se déplacer aux urnes et d'avantage attachés aux valeurs traditionnelles de la Suisse, en l'occurrence le concept de « citoyen-soldat », qui ont provoqué ce raz-de-marée ?

Il est évidemment trop tôt pour livrer une analyse approfondie de ce vote sans connaître la réponse à ces questions. Mais les résultats détaillés par canton permettent malgré tout de faire quelques constats et pour les responsables de la sécurité de notre pays de tirer quelques enseignements.

Même des cantons traditionnellement peu favorables à l'armée (comme Genève et le Jura) refusent l'initiative. Par ailleurs, on ne constate pas de clivage significatif entre la Suisse alémanique et la Suisse latine : c'est donc un vote homogène de tout le pays en faveur du maintien du service militaire pour tous, plus précisément pour tous les hommes suisses.

On note toutefois une corrélation élevée entre le taux d'aptitude au service et le pourcentage de refus à l'initiative. Plus le taux d'aptitude est élevé, plus le non est massif et inversement. Le Canton d'Appenzell Rhodes intérieures, avec un taux d'aptitude de 80 %, rejette l'initiative avec 81,8 % de non ; le Jura, avec 49,6 % de conscrits aptes au service militaire, ne dit non qu'à 58,6 %. On constate le même clivage entre les cantons urbains (Genève, Bâle, Zurich) et les zones plus rurales et montagnardes (Valais, Suisse centrale, Suisse orientale). De là à tirer la conclusion que celui qui ne veut pas faire son service militaire peut s'y soustraire facilement et que l'égalité du citoyen suisse face à l'obligation de servir est un mythe, il n'y a qu'un pas. Mais il est encore trop tôt pour le franchir.

Les enseignements ensuite. Pour comprendre ce qu'il convient d'entreprendre après ce vote, il faut en rappeler les enjeux. A lire le texte de l'initiative au premier degré, il s'agissait – seulement, serait-on tenté d'écrire – de passer de la conscription obligatoire (pour les hommes) au service militaire volontaire. Sous cette proposition séduisante, il se cachait en réalité ni plus ni moins que la suppression de l'Armée. En effet, tous les experts suisses et étrangers sont unanimes pour dire qu'avec un service militaire volontaire, l'Armée suisse ne trouvera jamais les ressources humaines suffisantes pour remplir les missions que lui confie la Constitution, notamment l'aide aux autorités et la protection de la population et des infrastructures en cas de menace, mission fortement consommatrice d'effectifs. Le GSsA a toujours eu comme objectif – et il ne s'en cache pas – l'abolition de nos forces armées. Ayant échoué en attaquant de front – le peuple avait répondu par 64,4 % de non à la proposition de suppression de l'Armée en 1989 – le GSsA a opté pour une stratégie indirecte. En supprimant l'obligation générale de servir, il asphyxait en quelque sorte l'Armée en lui restreignant l'accès à la ressource humaine. Pour pouvoir remplir les missions constitutionnelles en matière de sécurité, il aurait fallu passer à l'Armée de métier. Or cela impliquait une modification de la Constitution, modification qui selon toute vraisemblance, aurait été massivement rejetée par le peuple !

Mais au-delà de l'objet concret, cette initiative aurait eu pour effet bien plus grave de supprimer un des fondements de notre vie collective. Aux droits que nous confère notre statut de citoyen suisse correspondent deux obligations : payer des impôts et participer personnellement – sous forme de service militaire ou de protection civile – à la sécurité du pays en cas de menace. C'est donc un des fondements du vivre ensemble suisse qui aurait été aboli. Comment interpréter le vote du 22 septembre 2013 à la lumière de ces enjeux ? Une solide majorité plébiscite le *status quo* : maintenir une obligation générale de servir basé sur le système de milice. Ce très net résultat témoigne du profond attachement des votants à leur Armée et au principe qui veut que chaque citoyen contribue personnellement contribuer à la sécurité de la Suisse. Ce vote exprime la

conviction des Suisses que le vivre ensemble passe par le respect de cette valeur fondamentale: le dévouement pour les autres, le servir plutôt que se servir.

Ce vote confirme aussi la confiance du peuple suisse dans son modèle d'armée et dans les réformes qui sont en cours, notamment la réduction des effectifs (mais pas sous la barre des 100'000 hommes) et de la durée de service de 260 à 225 jours. Ce résultat peut être lu comme la conviction d'une majorité de citoyennes et de citoyens – contrairement à ce qu'affirment ses adversaires – l'armée suisse, telle qu'elle est planifiée pour demain, est l'instrument dont nous avons besoin pour faire face aux risques et menaces futures.

Que dire de ceux qui ont accepté l'initiative ? A côté des idiots utiles et des fondamentalistes du pacifisme, enfermés dans leur idéologie irréaliste, convaincus qu'il suffit de supprimer les armées pour supprimer la guerre, il y a des personnes raisonnables qui émettent des réserves fondées à l'égard de notre système de sécurité collective. Ces 26,8 % de oui doivent nous inciter à la réflexion et à une remise en question en profondeur de notre boîte à outils (diplomatie, armée, police, protection civile, pompiers, SAMU) pour garantir la sécurité de notre pays.

Ce oui massif comporte cependant un risque. Celui de conforter les conservateurs dans leur volonté de ne rien changer, voire de revenir à l'armée de la Guerre froide. Or les bouleversements géopolitiques et sociétaux auxquels nous assistons exigent des réformes en profondeur. Ces réflexions, qui ne peuvent ici qu'être esquissées, devraient se faire dans trois directions.

En premier lieu, il faut impérativement clarifier notre position par rapport à l'Europe en matière de défense et de sécurité. Le concept du hérisson suisse, neutre et indépendant, menant seul sa guerre au cœur géographique du continent est dépassé. La Suisse vit dans le même espace géostratégique et géopolitique que ces voisins et est donc

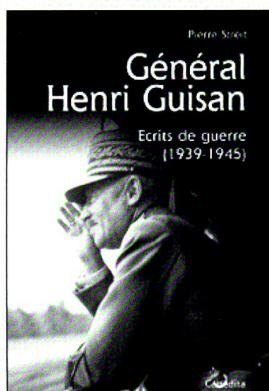
exposée aux mêmes risques et menaces. Une ouverture de notre pays sur l'Europe de la défense est indispensable et d'ailleurs en cours : le laboratoire AC de Spiez est impliqué dans l'enquête sur l'emploi de toxiques de combat en Syrie. Des instructeurs suisses contribuent dans le cadre de l'EUTM (European Union Training Mission) à la formation des militaires maliens. L'entreprise d'armement RUAG participe au développement d'un drone du futur européen. Cet effort doit être poursuivi et systématisé.

L'inégalité croissante devant l'obligation de servir est un scandale. Il faudra repenser ce principe dans le sens d'une plus grande justice. Pourquoi les femmes et les étrangers au bénéfice d'un permis C, qui profitent au même titre que les hommes des priviléges qu'offre la vie en Suisse ne sont-ils pas astreints à un service à la collectivité ? L'idée d'un service national à accomplir par tous, selon des modalités à définir mérite d'être creusée, bien que le service militaire doit rester la forme la plus lourde et contraignante, car pouvant aller jusqu'au sacrifice de sa vie ou à donner la mort pour sauver son pays. Une contrainte qu'il faudra honorer d'une façon ou d'une autre par rapport aux autres formes de service à la collectivité. Des pistes ont déjà été esquissées, notamment par les politiciens genevois Pierre Maudet et Hugues Hiltbold.

Enfin, il faudra adapter la façon d'accomplir ses obligations de servir (notamment la durée des périodes de service) à une économie et un système universitaire (système de Bologne) globalisés, pour lesquels de longues absences sont rédhibitoires.

Souhaitons que ce résultat réjouissant pour l'avenir de notre pays ne soit pas un oreiller de paresse mais l'occasion d'une réflexion constructive pour adapter nos instruments de sécurité et de défense aux risques et menaces et aux structures de la société de demain.

D. J.



Editions Cabédita  
Route des Montagnes 13  
CH-1145 Bière

Téléphone: 021 809 91 00  
Courriel: info@cabedita.ch  
www.cabedita.ch

Chères lectrices, chers lecteurs, amies et amis de notre maison d'édition,  
C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir cette invitation à notre prochaine conférence  
qui aura lieu dans notre librairie à Bière.  
Si vous désirez nous rejoindre, nous vous prions de bien vouloir réserver vos places, le nombre étant limité.

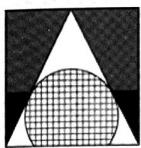
Mardi 10 décembre 2013 à 20 h (ouverture des portes à 19 h 30)

### Général Henri Guisan Ecrits de guerre (1939 – 1945)

Une conférence de Pierre Streit

Troisième et dernier volume d'une trilogie consacrée au général Guisan, les Ecrits de guerre compilés et présentés par Pierre Streit apportent un éclairage inédit sur le grand communicateur que fut Guisan.

Rappelons que durant toute la dernière guerre, Henri Guisan comprit mieux que personne l'importance du mot et de la parole dans une armée composée de citoyens-soldats, émanation du peuple suisse. Secondé par des plumes aussi talentueuses que Bernard Barbe, le Général a fait l'unanimité aussi bien dans l'opinion, dans la troupe que dans les médias. Certaines de ses formules resteront dans la mémoire collective comme autant de jalons ayant marqué une période aussi troublée qu'incertaine. «La consigne est simple: tenir.» «Pensez en Suisses et agissez en Suisses.» Dans le contexte actuel, certaines de ses paroles prennent même une nouvelle dimension: «Notre armée incarne un principe élevé, que notre démocratie a hérité des temps féodaux, à savoir que le service militaire ne représente pas seulement un devoir, mais un droit du citoyen, signe de l'homme libre.»



## MEAD Education S.A.

Ch. de la Venoge 7, 1025 St-Sulpice, Switzerland  
Tel.: +41-21-695-2222, Fax: +41-21-695-2220

### ANNONCE DE DEBAT PUBLIC

#### Les défis énergétiques : quelles solutions ?

Inscription et informations sur :  
<http://mead.ch/MEAD/les-defis-du-21eme-siecle/>

MEAD Education, en liaison avec le Centre de Politique de Sécurité de Genève, vous invite à participer au débat public qui aura lieu le 29 janvier 2014 de 18h00 à 20h00 sur le thème «les défis énergétiques : quelles solutions ?»

Un apéritif sera servi à l'issue du débat.

#### Sujets et Intervenants :



Géopolitique des ressources, par le Colonel Bruno Carpaneto, ancien attaché de défense, spécialiste des questions géopolitiques.



Les enjeux gravitant autour du gaz naturel en général et des gaz de schistes en particulier, par Monsieur Philippe Petitpierre, Président de gaznat SA.



La gestion intelligente de l'énergie (smart energy management), par le Professeur Maher Kayal, professeur et directeur de la section "Energy Management Sustainability" de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.



Modérateur :  
Monsieur William Gargiullo, Associate Fellow, Centre de Politique de Sécurité, Genève, CPSG et Senior Adviser de MEAD Education.

Lieu :  
Centre Général Guisan  
Av.Général Guisan 117-119  
CH-1009 Pully

Prochain débat public en date du 30 avril 2014:  
**Mutualisation des capacités militaires en Europe: risque ou opportunité pour les forces armées?**

### La colonne du Chef de l'Armée

#### Un plébiscite pour la sécurité

Septembre a vraiment été un bon mois pour la sécurité de la Suisse : la décision du Conseil national clairement favorable à l'achat du Gripen, le vote du Conseil des Etats approuvant le financement de l'avion de combat, l'adhésion du second conseil à un budget annuel de 5 milliards de francs pour l'armée et en particulier le oui à une très large majorité de la population suisse au service militaire obligatoire et à la milice sont des signes évidents de soutien à la sécurité, vue comme une composante essentielle du bien-être du pays et de la population. Je m'en réjouis avec reconnaissance.

Toutefois, ces prises de position claires ne sont pas une raison de céder à l'euphorie, l'armée n'étant pas une fin en soi. Elles représentent plutôt l'obligation pour nous tous d'être à la hauteur de la confiance témoignée. Tout un chacun qui assume des responsabilités à l'armée se doit de satisfaire à des exigences élevées, notamment en garantissant des périodes de service intensives, et en assurant un commandement ferme, déterminé et compétent. Cela constitue la meilleure préparation aux éventuels engagements et la meilleure prévention contre toutes atteintes à notre réputation. Ce défi, nous le relèverons ensemble, j'ai toute confiance en nos cadres et nos soldats.

«Ensemble» ou «serrer les rangs», telle devrait être notre devise pour les mois qui viennent, qu'il s'agisse d'expliquer à la population pourquoi nous avons besoin d'un nouvel avion de combat et pourquoi le Gripen est le juste choix ou encore de présenter l'organisation du développement de l'armée (DEVA). Dans ces deux thèmes, le système global doit toujours avoir la priorité sur d'éventuelles questions de détail, voire des intérêts particuliers. L'envie de bien faire n'est pas suffisante, elle doit être adaptée aux conditions actuelles. Celui qui s'appuie sur des recettes d'autrefois doit veiller à ne pas préparer la guerre d'hier. Le contexte général de l'époque n'est plus celui auquel nous devons faire face aujourd'hui...

Cdt C André Blattmann  
Chef de l'Armée

